

APRES LA TROISIEME ?





3 VOIES POSSIBLES ET DES PASSERELLES



Voie professionnelle

(statut scolaire ou apprentissage)

Voie technologique

Voie générale

Bac professionnel

Bac technologique

Bac général

CAP/A

BPA

Tale professionnelle

T^{ale} technologique

T^{ale} générale

2^e année

année

1^{re} professionnelle

1^{re} technologique

1^{re} générale

1^{re} année

1^{re} année

2^{de} professionnelle

2^{de} générale et technologique

classe de 3^e



LA VOIE PROFESSIONNELLE PAR LA VOIE SCOLAIRE

Durée

- en 2 ans : CAP, ou 3 ans : bac pro
- > statut scolaire : élève à temps complet au lycée ou salarié-e apprenti-e, en alternance entre CFA et entreprise

Programme

- des cours généraux,
- des cours techniques et professionnels (maniement d'outils, exercices techniques, TP, gestes professionnels)
- des stages

Bac pro: au moins 5 mois ½ en 3 ans

CAP: au moins 3 mois en 2 ans



LA VOIE PROFESSIONNELLE PAR APPRENTISSAGE

COMMENT?

- → rechercher une entreprise d'accueil, avec l'aide de l'établissement, du CIO ou des chambres consulaires
- → signer un contrat avec l'employeur, qui vous inscrit en formation

Durée: le cursus ou une partie seulement

Lieu : cours en CFA ou lycée, en alternance avec travail chez l'employeur

Conditions: avoir entre 15 (avec cycle collège effectué) et 26 ans (30 ans dans certaines régions)

Rémunération : selon âge et année d'étude (370 - 1 154 €)



LA VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE : LA NOUVELLE 2NDE GT

Enseignement

Maths

commun

Français

Histoire

LV A et B

SES

Physique

SVT

EPS

EMC

Sciences Numériques et Technologie

Accompagnement

Personnalisé

Au choix de l'orientation

1 Enseignement optionnel facultatif général

Arts

EPS

LV C

Latin

Grec

1 Enseignement optionnel facultatif technologique

RÉFORME

Management et gestion

Santé Social

Biotechnologies

Sciences et Laboratoires

Sciences de l'Ingénieur

Création et innovation technologiques

Création et culturedesign



LE NOUVEAU BAC GENERAL

Disparition des filières ES, S et L remplacées par des enseignements de spécialité à combiner sans « couple » préétabli (normalement)

- > 3 enseignements de spécialité en 1ère + 1 option
- > 2 enseignements de spécialité en Tale + 1 option





LA NOUVELLE 2NDE GT Objectifs

Construire son projet d'orientation

Cerner ses goûts, talents et potentialités

Se préparer au choix des enseignements de spécialités en 1ère





LE NOUVEAU BAC GENERAL

- * 60 % d'épreuves terminales
 - En 1ère, 2 épreuves : le français à l'écrit et à l'oral
 - En Tale, 4 épreuves : philosophie / grand oral / 2 enseignements de spécialités
- * 30 % de contrôle continu pour les disciplines ne faisant pas partie des épreuves terminales
 - 2 séries d'épreuves en première
 - > 1 série d'épreuves en terminale



* 10 % sur les bulletins de première et terminale



LES INSCRIPTIONS DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVE

- Choix des familles dans une démarche personnelle
- Prendre contact <u>rapidement</u> avec les établissements (nombre de places limitées)
- Réunion de présentation au Lycée Saint Marc et distribution des dossiers d'inscription pour les parents, élèves et enseignants de St Bruno, le lundi 16 novembre 2020 à 18h





LES INSCRIPTIONS DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

❖ Dossier élaboré en fin d'année scolaire / Uniquement gestion administrative et informatisée de ce dossier par le rectorat

- Affectation fin-juin
- Pas de dérogation, affectation dans le lycée de secteur (sauf cas de force majeure et dossier de dérogation à monter)





LES AFFECTATIONS

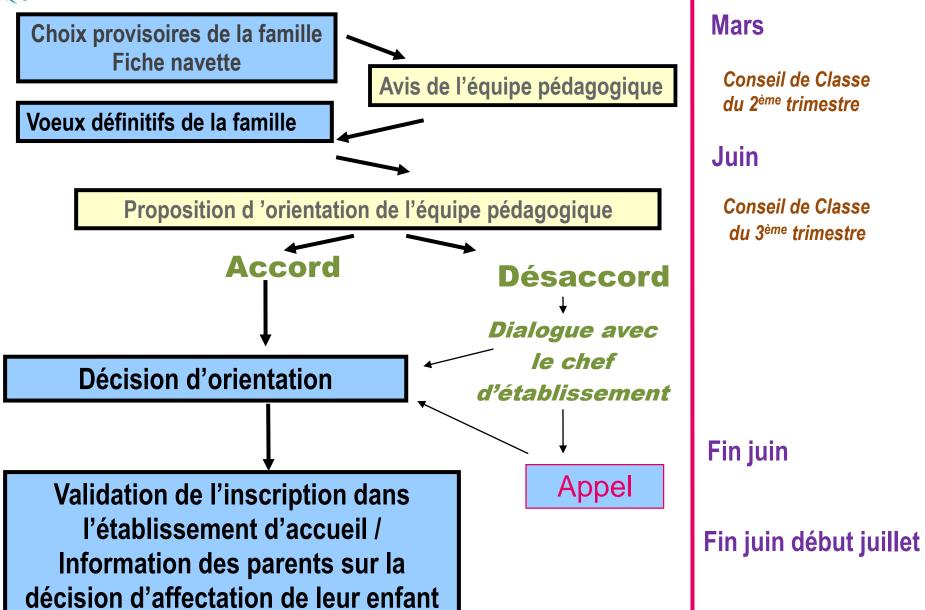
L'affectation de l'élève dépend du nombre de places proposées dans l'établissement d'accueil

- > faire plusieurs choix précis d'orientation sur Affelnet
- importance de la qualité du dossier
- respect des délais et des pièces à fournir
- > ne pas se décider au dernier moment





PROCEDURES ORIENTATION - AFFECTATION





POUR VOUS AIDER

Stages en entreprise

Mini-stages en lycée

Dialogue permanent avec le PP, la référente

orientation et les autre interlocuteurs du collège

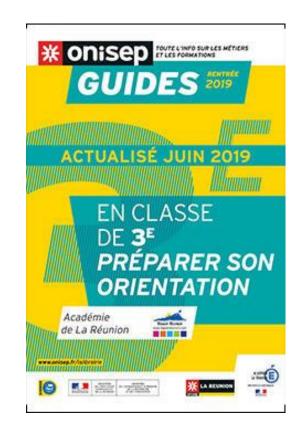
Votre CIO

Les fiches orientation

Le forum APEL (29 janvier 2021)

Actions, rencontres et visites organisées par le collège

Les salons et Portes Ouvertes



<u>Téléchargez</u>

le Guide de votre région

sur www.onisep.fr



Le stage d'obervation obligatoire

- Les dates : du 1^{er} février au 5 février 2021 (Semaine avant les vacances)
- Documents administratifs pour mettre en place le stage
- Convention à faire passer au maitre de stage : Dates et horaires impérativement indiqués sur la convention de stage. 30h maximum de présence sur le lieu de stage par semaine, entre 6h et 20h.
- Depuis le 1^{er} janvier 2019, les élèves peuvent effectuer ce stage quel que soit leur âge. Suppression du seuil minimum des 14 ans.
- Fiche d'évaluation complétée par le maitre de stage à la fin du stage.
- Rapport de stage à faire au traitement de texte en deux exemplaires (un pour collège rendu à l'élève / un pour le maitre de stage) / Evaluation du rapport de stage et oral
- Des documents sont donnés pour guider les élèves dès la rentrée :
 - Convention de stage
 - Comment procéder avant, pendant et après le stage ?
 - Comment faire un rapport de stage?



Les stages complémentaires

Au-delà de cette semaine, possibilité de réalisation de ministages d'observation complémentaires pendant les vacances scolaires, non couverts par le collège.

Pour cela, conventions disponibles auprès de la CCI (chambre de commerce et d'industrie) et/ou de la CMA (chambre des métiers et de l'artisanat) et/ou au secrétariat du collège.

Pas d'âge minimum pour ces stages, possibles dès la 4°.



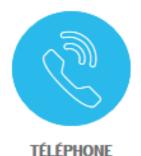
POUR VOUS AIDER



Des conseillers en ligne, par téléphone tchat et mail



MENISTÈRE DEL'ÉDIXATION NOTIONALE MINISTÈRE
DE L'ENSHONEMINT SUPÉRIEUR,
DE LA JECHERORE
ET DE L'ENSHONEMINI









L'Onisep et ses conseillers répondent à vos questions sur l'orientation, les filières de formation et les métiers. Vous êtes collégien, lycéen, étudiant, parent, vous pouvez les contacter gratuitement par téléphone, tchat ou mail.

Accédez à des informations complémentaires grâce à la boîte à outils.



DES QUESTIONS?



